

34^e JOURNÉES NATIONALES D'ÉTUDES DES PUÉRICULTRICES DE L'ANPDE

JEUDI 18 JUIN ET VENDREDI 19 JUIN 2009 AU PALAIS DES CONGRÈS DE BORDEAUX

*sous le Haut Patronage de Mme Roselyne Bachelot-Narquin,
ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*

■ **LA CARDIOLOGIE DE L'ENFANT**
est au cœur des débats des Journées nationales d'études des puéricultrices de l'Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes.

Ce thème s'est imposé naturellement, car les journées d'études se déroulent à Bordeaux, dont le CHU dispose d'un service de pointe en cardiopédiatrie, récemment équipé d'une unité de réanimation pédiatrique.

LA CARDIOPÉDIATRIE MOBILISE LES PUÉRICULTRICES DANS DIFFÉRENTES MISSIONS qui abordent tous les aspects de la vie d'un enfant porteur de cette maladie : durant l'hospitalisation (au sein du service de pédiatrie), dans l'accompagnement des familles (de l'annonce de la pathologie au séjour à l'hôpital), puis dans les modes d'accueil (retour à domicile, prise en charge par une assistante maternelle,...). Ces rôles-clefs, techniques ou relationnels, seront présentés par des puéricultrices spécialisées dans leurs domaines de compétence.

Le témoignage de parents d'un enfant porteur d'une cardiopathie congénitale viendra compléter l'approche globale de cette maladie.

LE POINT SUR LA NOUVELLE LÉGISLATION qui encadre la profession depuis le décret Petite enfance de 2007 figure à l'ordre du jour du rendez-vous annuel des puéricultrices, tout comme la création de l'Ordre national des infirmiers.

Côté juridique, une synthèse des missions et des responsabilités des professionnelles de la petite enfance sera apportée par Maître Jacky Loufrani, avocat, enseignant et chercheur.

L'ANPDE : 60 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ENFANCE



L'association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Étudiantes a été fondée en 1949 et elle est reconnue d'utilité publique depuis 1968.

L'ANPDE réunit 3.000 des 11.000 professionnelles qui veillent en France sur les enfants et les adolescents.

Les puéricultrices exercent à l'hôpital (maternité, pédiatrie, néonatalogie, chirurgie, ...) ou en milieu extra hospitalier (PMI, crèches, structures d'accueil,...). Infirmières spécialisées dans le développement des enfants, les puéricultrices assument des responsabilités médico-sociales croissantes, dans le domaine des soins, de l'éducation, de la gestion et de l'encadrement, sans oublier l'accueil et le soutien aux familles.

■ PUÉRICULTRICE DE PMI EN PRISON

Les puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile (Conseil Général) interviennent également en milieu carcéral, où les femmes, parfois enceintes au moment de leur détention, ont la possibilité de garder leur bébé auprès d'elles.

Chaque année, une soixantaine d'enfants de moins de 18 mois naissent ou séjournent dans les prisons françaises. Ils reçoivent la visite régulière de puéricultrices, qui contribuent à l'apprentissage de la relation mère-enfant, dans ces conditions particulières.

Sylvie Girou, puéricultrice de PMI du Conseil Général de Gironde, évoquera cet aspect méconnu du métier, vendredi 19 juin à 15h30.

Jeudi 18 juin

Matinée

Placée sous la modération de **Madame Corinne Benyaich**, puéricultrice cadre de santé au service des urgences pédiatriques du CHU de Bordeaux.

9h00

Séance inaugurale

10h00 - 10h45

Prise en charge hospitalière d'un enfant cardiaque
Céline Coyart et Pascale Capdeville, puéricultrices au service cardio-pédiatrie du CHU de Bordeaux.

11h15 - 11h45

Témoignage d'un parent d'enfant porteur d'une cardiopathie congénitale : vécu de l'annonce de la pathologie et de l'hospitalisation.

11h45 - 12h30

Accueil d'un enfant cardiaque chez une assistante maternelle. Sylvie Boucher puéricultrice dans un service d'accueil familial de Villenave-d'Ornon (Gironde).

Après-midi

Placée sous la modération de **Madame Marianne Toselli**, puéricultrice cadre supérieur de santé au service petite enfance Ambarès-et-Lagrave (Gironde).

14h00-15h30

Autour de la naissance:

Bernard This, auteur de «Naître... Et sourire. Les cris de la naissance», pédopsychiatre à Paris et co-fondateur de la «Maison Verte» avec Françoise Dolto.

Christophe Elleau, pédiatre au CHU de Bordeaux.

16h00-17h00

Le retour à domicile: quels liens ?

Karine Verliat, puéricultrice en néonatalogie au CHU de Bordeaux.

Isabelle Paoli et Marie-Chantal Pernin, puéricultrices en PMI à Bordeaux.

Florent Brault et Eric Fabris, puériculteurs libéraux au Pian Médoc (Gironde).

Vendredi 19 juin

Matinée

Placée sous la modération de **Mesdames Marie-Pierre GALARRAGA**, puéricultrice cadre supérieur de santé, Conseil Général de Gironde et **Lucie Caritoux**, administratrice de l'ANPDE, puéricultrice enseignante et juriste (Marseille).

9h30-11h00

L'infirmière puéricultrice devant ses responsabilités dans le cadre de son activité professionnelle.

Maître Jacky Loufrani, avocat à Paris.

11h00-11h30

Pause

11h30-12h30

Suite : L'infirmière puéricultrice devant ses responsabilités dans le cadre de son activité professionnelle.

Maître Jacky Loufrani, avocat à Paris.

Après-midi

Placée sous la modération de **Madame Martine Gargaud**, puéricultrice cadre supérieur de santé au service petite enfance Le Haillan (Gironde).

14h00-15h00

Unilever: bilan d'un siècle de lavage du linge en terme d'environnement et d'hygiène.

Daniel Berthod (Rueil-Malmaison).

15h00-15h30

Innov'accueil, un accueil d'urgence au domicile des parents.

Marie Bernard, puéricultrice cadre supérieur de santé.

Catherine Delmaire, auxiliaire de puériculture au Service de Petite Enfance de Pessac (Gironde).

15h30-16h15

Enfant, incarcération parentale et puéricultrice de PMI.

Sylvie Girou, puéricultrice PMI du Conseil Général de Gironde (Bordeaux).

16h15-17h00

Réseau Mère Enfant

Sylvie Drieux, puéricultrice psychologue (Mérignac, Gironde).

**Le programme est aussi sur
www.anpde.asso.fr**